



Chargé(e) de cession de droits / Chargé(e) d'Export / Responsable Sous-Édition

Appellations voisines : Chargé de co-édition (éditions du livre) / Responsable export (éditions phonographiques) / Responsable sous-édition (éditions musicales)



MISSIONS

Ce métier a pour mission commune, dans les différents secteurs d'activité, d'exploiter un catalogue d'œuvres et/ ou d'enregistrements : il accompagne et négocie des autorisations d'exploitation auprès d'éditeurs, de maisons de disques ou labels étrangers dans le cadre de la cession de droits. Dans le cadre de la synchro, il peut intervenir également auprès de producteurs audiovisuels / agences / marques pour transposer la musique à l'image.

Ce métier intervient sur les aspects juridiques, commerciaux et financiers de la cession de droits. En particulier, il :

- prospecte des partenaires susceptibles d'être intéressés par l'acquisition des droits (éditeurs étrangers, sociétés de production, etc.) ;
- assure la promotion du catalogue d'œuvres ou enregistrements qu'il représente, auprès de son réseau de professionnels ;
- assure la promotion des auteurs, compositeurs et artistes qu'il représente ;
- anime et fidélise son réseau de clients ;
- consulte les auteurs et ayants droit sur les adaptations proposées (en particulier pour les adaptations audiovisuelles ou spectacle vivant) ;
- rédige, adapte et contrôle les contrats de cession de droits ;
- suit le projet et les engagements contractuels fixés au contrat (paiement, exploitation, mentions obligatoires, etc.) ;
- assure le reporting ainsi que le suivi budgétaire.



CONTEXTE DE TRAVAIL

Il travaille sous l'autorité de la direction générale et d'un directeur de cession de droits ou de synchronisation. En interne, il travaille en relation avec le service comptabilité auteur, le service éditorial, la direction artistique, le service juridique, les fonctions support, la fabrication, la direction générale, et le service marketing. À l'externe, il travaille avec les auteurs, compositeurs ou artistes, les agents, les éditeurs / maisons de disques ou labels étrangers (cession de droits).



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

Le métier de chargé de cession de droits, chargé d'export ou responsable sous-édition peut s'exercer à différents niveaux de responsabilité : Assistant cession de droits, Chargé des droits, Attaché cessions de droits, Responsable de cession de droits, Directeur de cession de droits.



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Aquisiteur de droits (dans ou hors branche), chargé de partenariats**
- Par la formation : **Commercial**
- Par la reconversion : **Éditeur (livre, musique), producteur phonographique, directeur de label**

Le chargé de synchro, dans les éditions phonographique et musicale, exploite les œuvres musicales ou les enregistrements des artistes ou du catalogue qu'il représente, en négociant des autorisations d'exploitation pour une utilisation dans tous les secteurs de l'audiovisuel : publicité, jeux vidéos, cinéma, téléfilms, émissions télévisées, sites internet, représentations artistiques. Il permet l'exploitation des projets musicaux dans le domaine audiovisuel.

Le chargé de synchro a pour responsabilité de :

- vérifier la cohérence artistique entre l'artiste et l'œuvre dont les droits sont cédés et le projet audiovisuel envisagé ;
- répondre aux briefs obtenus par les clients en proposant des contenus répondant à la problématique du client.

À l'externe, il est donc amené plus spécifiquement à prospecter et à travailler avec des producteurs audiovisuels, agences de publicité (« music supervisor »), ou encore studios de jeux vidéos.



Chargé(e) de cession de droits / Chargé(e) d'Export / Responsable Sous-Edition

Appellations voisines : Chargé de co-édition (éditions du livre) / Responsable export (éditions phonographiques) / Responsable sous-édition (éditions musicales)



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences métiers :

- Identifier les œuvres ou enregistrements susceptibles d'intéresser des acquéreurs ou partenaires, en lien avec la direction éditoriale ou artistique
- Évaluer le potentiel de vente d'une œuvre ou d'un enregistrement pour définir la stratégie commerciale
- Comprendre et connaître le marché pour adapter son approche commerciale
- Assurer le dépôt et la protection des œuvres auprès des sociétés de gestion collectives
- Assurer le suivi des adaptations
- Gérer et respecter un budget
- Comprendre les usages, limites et enjeux légaux de l'IA/AG dans le traitement et la génération de contenus

Connaissances :

- Maîtrise de l'anglais et/ou autres langues étrangères
- Répertoire ou catalogue de la maison de disques ou d'édition ou du label
- Fonctionnement de l'industrie et du secteur de l'édition
- Techniques de vente
- Droit des contrats, réglementation commerciale, concurrence, et des conditions de vente
- Techniques de négociation
- Droit de la propriété intellectuelle, droit d'auteur
- Culture générale, littéraire et artistique

Compétences relationnelles :

- Développer et entretenir un réseau professionnel
- Négocier avec les artistes, partenaires et prestataires
- Représenter la maison d'édition ou de disques / le label auprès des clients ou prospects



ACCÈS AU MÉTIER

Formation : Le métier de chargé de cession de droits / chargé d'export / responsable sous-édition est accessible à partir d'une formation de niveau bac +5 ou équivalent dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle, commerce, droit de l'édition, littérature (éditions du livre), ou dans le domaine de l'industrie musicale. Une attention particulière est portée à l'expérience métier et la maîtrise des environnements de travail et du catalogue en fonction du secteur considéré (éditions du livre, musique ou phonographique) plus qu'au niveau de diplôme.

Expérience : Le métier de chargé de cession de droits / chargé d'export / responsable sous-édition est accessible à des personnes ayant plusieurs années d'expérience, en fonction de la taille de la structure et du catalogue d'œuvres ou enregistrements à appréhender.



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille et l'organisation de la structure, le périmètre des activités et le niveau de responsabilités, mais également le secteur d'activité concerné (livre, phonographique, musique). Il peut consister en :

- la cession de droits de traduction auprès d'éditeurs étrangers ;
- la cession de droits audiovisuels, spectacles vivants et radiophoniques pour des adaptations de l'œuvre ;
- la cession de droits auprès d'éditeurs poche pour une réédition au format poche ;
- la cession de droits graphiques ;
- la gestion de coéditions internationales ;

Dans une petite structure, il assure souvent l'ensemble de la chaîne, de la prospection jusqu'à la signature du contrat, avec une forte polyvalence commerciale et juridique. Dans un grand groupe d'édition ou une major, le métier peut être segmenté avec des spécialisations en fonction du territoire, du type d'œuvre ou encore du type de contrat.

Le métier peut également inclure une fonction de représentation lors d'événements professionnels ou un rôle de coordination d'équipe. En fonction des organisations, le chargé de cession de droits peut être amené à se déplacer (foires du livre, marchés professionnels, festivals, salons, etc.).